

**GROUPIMO**  
**Société Anonyme à Conseil d'administration**  
**Au capital de 1.286.746 Euros**  
**Siège social : Immeuble Palmiste**  
**Quartier Gondeau**  
**97232 LE LAMENTIN**  
**RCS Fort-de-France 432 271 534**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 11 FEVRIER 2011**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE CADRE DE LA  
PROCEDURE D'ALERTE A L'ENCONTRE DE LA SOCIETE GROUPIMO**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte suite au rapport spécial du commissaire aux comptes en date du 21 décembre 2010 dressé dans le cadre de la procédure d'alerte enclenchée à l'encontre de la société GROUPIMO conformément à l'article L234-1 alinéa 3 et R 234-3 du Code de Commerce.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées, ainsi que le rapport spécial, objet de la présente assemblée générale.

Le président rappelle qu'il a été confié au cabinet de conseil Argos Construction une mission consistant en la revue de la situation du Groupe et de son plan d'affaires à fin octobre 2010. Les commentaires d'Argos Construction sur les enjeux et perspectives sont rappelés ci-après :

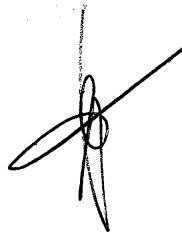
- « les sociétés du Groupe sont en capacité de faire face, sans concours financiers, à leurs engagements d'exploitation depuis 2010, en dégagant des flux de trésorerie positifs au total de l'ordre de 500 K€ par an à compter de 2011 ce qui peut être encore optimisé par la poursuite des actions de rationalisation de l'organisation » ;
- « dans les conditions actuelles, « le plan ne peut intégrer une amélioration plus sensible des flux de trésorerie » mais que « les passifs fournisseurs qui totalisent 2,2 M€ ne sont pas menaçants et que les passifs sociaux et fiscaux totalisant 4,3 M€ sont, pour 3,8 M€ soit 88%, antérieurs à fin 2009 (et, pour 2,5 M€ soit 59%, antérieurs à fin 2008). Les solutions et leurs dates de déclenchement sont à étudier et des démarches pourront être engagées (Plan Corail).

Le président expose les mesures qui permettraient que la continuité d'exploitation du groupe soit assurée :

- le Groupe entend poursuivre les mesures prises depuis deux ans. Plus particulièrement, la plupart des filiales transactions en Martinique seront liquidées d'ici le premier trimestre 2011. L'incidence de ces liquidations sur le résultat du Groupe sera globalement positive, de l'ordre de 400 K€.
- des opérations ponctuelles pourront permettre au Groupe de faire face à ses prochaines échéances : l'opération Ti Parc devrait permettre d'encaisser environ 200 K€, les opérations Jardins d'Acomat et Marina de Baie Mahault à ce jour complètement terminées devraient permettre de générer 200 K€ de trésorerie supplémentaires. En outre, sera lancée en 2011, l'opération Ti Jardins, opération de promotion immobilière.
- Le contrat de location gérance du fonds de la société MTS en redressement judiciaire depuis février 2010 est aujourd'hui signé avec la société Paris Syndic et Gestion, et le plan de continuation de la société a de fortes chances d'être validé par le Tribunal.
- le résultat de Groupimo S.A. au 31 décembre 2009 avait été fortement obéré par des dotations aux provisions pour dépréciation comptabilisées pour tenir compte de la situation financière de certaines filiales. Au 31 décembre 2010, la situation financière de ces filiales s'annonçant bien meilleures, une part importante de ces provisions fera l'objet d'une reprise ce qui permettra de reconstituer pour partie les capitaux propres. Ceci devrait se poursuivre sur 2011.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a diagonal line extending upwards and to the right.